



RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES

Communauté de communes
Loches Sud Touraine
(Département d'Indre-et-Loire)

Exercices 2017 et suivants

VŒUX 2023 ? Des comptes transparents !

Avril 2022 fut marqué par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

Avril 2023 est la date butoir de la CCLST pour annoncer ses dispositions en vue de régulariser les « recommandations » de la CRC.

Rappelons les 3 premières recommandations

- N°1 : Actualiser la stratégie de développement économique et se doter d'outils permettant d'en mesurer l'impact.
- N°2 : Harmoniser les modalités de tarification des zones d'activité, en tenant compte de critères objectifs et notamment du prix de revient.
- N°3 : Tenir à jour des bilans des locations intégrant les dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Et puis aussi :

- Page 49 « La transparence des éléments communiqués au conseil communautaire devrait être mieux garantie quelque soit le document budgétaire concerné et les dispositions comptables davantage observées. »
- Page 43 « Des rapports d'activité de l'office du tourisme à présenter en conseil communautaire »

Depuis l'intervention de la CRC, le rapport de l'office du tourisme est enfin remis au conseil communautaire pour la 2^{ème} année consécutive, mais sous la forme d'un budget... prévisionnel !

Reste 3 mois pour traiter tout le reste.

Marie-Nicole Suzanne et Adrien Painchault